**PLACE DU MARCHÉ**

Le Forum offre aux organisations de la société civile, aux représentantes et représentants universitaires, gouvernementaux, d’entreprises et/ou à d'autres parties prenantes l'occasion de discuter d'un large éventail de questions relatives aux droits humains. Outre les sessions thématiques programmées, le Forum vise également à offrir un espace de mise en réseau et d'échanges informels entre un large éventail d'acteurs divers. Les organisations participantes qui souhaitent profiter de cette occasion pour présenter des informations, des outils et du matériel aux autres participantes et participants pendant le Forum (du 27 au 29 novembre) peuvent soumettre une demande d'attribution d'espace, sous réserve de disponibilité. Pour en savoir plus sur les possibilités de diffusion de matériel sur la "place de marché" du Forum, veuillez contacter [ohchr-forumbhr@un.org](mailto:ohchr-forumbhr@un.org) avant le 21 novembre 2023. Veuillez noter que l'espace est limité.

Conditions :

* Toutes les informations présentées par les participantes et participants doivent respecter les principes de dialogue constructif et respectueux du Forum.
* L'organisation requérante sera responsable de la table/du stand pendant toute la durée du Forum.
* La distribution de matériel ailleurs dans le Palais des Nations n'est pas autorisée, y compris à la cafétéria et dans d'autres espaces publics.
* Le matériel contenant un langage ou des images abusives ou offensantes n'est pas autorisé.
* L'utilisation du stand pour promouvoir des services commerciaux ou vendre du matériel n'est pas autorisée. Seule la promotion de matériel et de ressources accessibles au public est autorisée.
* La décoration du stand, que ce soit avec des bannières ou d'autres éléments distinctifs, est entièrement facultative et relève de la responsabilité de chaque organisation. Veuillez noter qu'il n'y aura pas d'alimentation électrique pour la connexion d'équipements électroniques.
* Il n'est pas nécessaire de rester au stand tout le temps, le matériel peut être laissé dans le stand sans surveillance pendant les sessions, sous la responsabilité de chaque organisation.